

Image not found or type unknown



## Compromis de vente avec diminution de terrain.

Par **nana07**, le **29/01/2009** à **14:13**

Bonjour !

j'ai signé un compromis pour l'achat d'un terrain récemment. Hors je viens d'apprendre que la mairie a décidé depuis 6 mois d'élargir la voie sur laquelle donne celui-ci. Il va perdre environ 10% de surface. La personne intéressée avant moi en avait été informée. Ai-je un recours contre le vendeur qui ne pouvait- à mon idée - ignorer ce fait ?

Que puis-je faire ?